



AVIS À LA POPULATION AVENANT AU PACTE DE MAJORITÉ

Le Directeur général faisant fonction de la Ville de Dinant informe la population qu'il a reçu ce 2 juin 2022 un projet d'avenant au pacte de majorité reproduit ci-après.

L'adoption de celui-ci sera soumise au vote du Conseil communal en séance du 14 juin 2022 à 20h30 à la Salle du Conseil communal, située rue Grande 112, à 5500 Dinant



Le Directeur général f.f.,


Sylvain BOSSART